



## COMPTE-RENDU

**PRINTEMPS 2022**  
**15 CONCERTATIONS**  
pour améliorer  
la qualité  
des services TER

**votre avis**  
**COMPTE**

Volet 3

Comité de lignes Axe Bordeaux-Tours

5 avril 2022

L'ESSENTIEL DES INTERVENTIONS LORS DU COMITÉ DE LIGNES

**Votre avis compte !**

Vous trouverez ici **l'ensemble des propositions** déposées sur la **plateforme de concertation** depuis la date d'ouverture jusqu'au comité de lignes ainsi que les **SMS envoyés lors de celui-ci**.

- 1) Questions plateforme de concertation
- 2) Questions posées lors du comité de lignes
- 3) Questions posées lors du comité de lignes et non répondues en séance

## **1 : Questions plateforme de concertation**

<p><b>Confort</b></p> <p>« Bonjour, Je propose que le quai direction de Bordeaux soit accessible sans escalier depuis l'ancien parking supprimé. Maintenant, il faut monter un escalier côté quai direction Angoulême, traverser et redescendre côté Bordeaux. La rambarde empêche l'accès depuis la route sur le pont aux personnes ne pouvant pas monter côté Angoulême. Je dois aider ma femme à traverser la rambarde. Enlever la section de grillage installée entre les nouveaux rails fret et l'escalier côté Angoulême ».</p>	<p><b>Réponses Région-SNCF</b></p> <p>N'ayant pas la possibilité d'identifier la halte concernée via votre question, je vous invite à la formuler de manière plus précise à l'adresse suivante : <a href="mailto:transports-ferroviaires@nouvelle-aquitaine.fr">transports-ferroviaires@nouvelle-aquitaine.fr</a> Merci.</p>
<p><b>Confort</b></p> <p>« Il devient urgent de faire quelque chose pour les vélos. Trop peu de crochets ou d'emplacements pour répondre à une demande de plus en plus importante. Merci ! ».</p>	<p><b>Réponses Région-SNCF</b></p> <p>Des solutions sont étudiées mais la priorité et la vocation première des TER est le transport de voyageurs. Les gares et haltes s'équipent progressivement d'installations sécurisées destinées à accueillir les vélos des usagers, afin d'éviter qu'ils ne soient embarqués à bord.</p>
<p><b>Confort</b></p> <p>« Les trains sont de plus en plus saturés par le nombre croissant de voyageurs qui cherche une solution alternative à la voiture. Les trains en provenance d'Angoulême (TER863156) sont saturés, surtout le lundi matin, et celui à destination d'Angoulême (TER863167 &amp; TER863167), le vendredi soir. Le TER Poitiers/Tours 863036 est également saturé tous les matins ? ».</p>	<p><b>Réponses Région-SNCF</b></p> <p>Ces TER seront vigilés avec attention afin d'adapter leur composition le cas échéant. Merci pour cette remontée.</p>
<p><b>Gares (offre de services)</b></p> <p>« Arrêts à la demande en gares existantes : Ce serait un réel progrès. Parfois, il faut que j'aïlle en voiture à la gare suivante, car selon les horaires, bien que le ter passe, il ne s'arrête pas... »</p>	<p><b>Réponses Région-SNCF</b></p> <p>Ce dispositif d'arrêt à la demande sera déployé en 2023, notamment à Jassonneix sur le territoire Limousin. Selon les résultats, il pourrait être envisagé de l'élargir à d'autres gares. Toutefois, ce dispositif est conduit sur des lignes où la vitesse de circulation est très limitée et bien inférieure à celle de la ligne 12. Réduisant la pertinence de cette solution.</p>

<b>Gares (offre de services)</b>	<b>Réponses Région-SNCF</b>
« Nous souhaiterions avoir un arrêt du TER à la gare de St Benoit. St Benoit, 1ère couronne de Grand Poitiers et même pas d'arrêt de train, à l'heure où nous parlons d'écologie, quel dommage... Les trains s'arrêtent dans les communes avoisinantes et pourquoi pas St Benoit alors que la demande est bien présente. Je vous remercie pour votre coopération! »	Un tel projet doit être initié par le bloc communal via une sollicitation officielle auprès de la Région. Une étude d'opportunité doit être conduite à sa charge (la Région peut financer à hauteur de 50% le coût de cette étude). Si ses conclusions sont pertinentes, une étude de faisabilité technique sera lancée par la Région (cofinancement du bloc communal à 50%) par l'intermédiaire de SNCF Réseau et SNCF G&C.
<b>Gares (offre de services)</b>	<b>Réponses Région-SNCF</b>
« L'accessibilité vélo de la gare de Poitiers est vraiment mauvaise, il serait pourtant facile et peu coûteux d'installer des gouttières dans les escaliers pour éviter de devoir les porter ! ».	La faisabilité et les coûts seront étudiés auprès de SNCF G&C.
<b>Horaires</b>	<b>Réponses Région-SNCF</b>
« Bonjour, le matin en semaine il manque au moins 2 créneaux horaires ou à adapter les existants pour avoir des arrêts à Poitiers vers 7h45 et 8h45 en plus/au lieu de 7h11 et 8h14. De plus, le samedi il manque une arrivée entre 14-16h à Poitiers. Pour inciter les habitants éloignés du centre-ville à utiliser TER, il faut adapter les horaires afin d'être plus avantageux que le transport routier et modifier les habitudes. Et cela permettra de revitaliser centres ville en facilitant leur accès ».	L'offre supplémentaire qui a été mise en place entre Tours et Poitiers proposera au Service Annuel 2023 une arrivée à Poitiers à 8h39. Une arrivée à 7h29 est également possible via le 863031. L'arrivée du samedi sera étudiée dans le cadre de la démarche OPTIM TER (refonte des horaires pour les rendre plus lisibles et attractifs) pour le 2024.
<b>Horaires</b>	<b>Réponses Région-SNCF</b>
« Le samedi matin, il y a 3 trains qui partent de Coutras vers Bordeaux à 6h25, 6h42, 6h38, puis plus rien jusqu'à 9h20, ce qui est très compliqué pour les personnes qui travaillent le samedi matin. Il faudrait échelonner le départ des trains sur cette matinée (6h30, 7h30, 8h30 et 9h30) par exemple ».	Les trains mentionnés relèvent de 3 lignes différentes qui ne font pas partie du périmètre de ce comité de lignes. Une coordination entre les différents responsables de ligne est en cours pour étudier les aménagements possibles.

<b>Horaires</b>	<b>Réponses Région-SNCF</b>
« Il faudrait mettre à disposition des usagers beaucoup plus de trains sur les créneaux du matin entre 6 et 10h entre Poitiers et Châtellerauld. Actuellement aucun train ne circule entre 8 et 10h. De même, mettre à disposition des trains entre 13 de et 16h dans le sens Châtellerauld/ Poitiers. Aujourd'hui seul un TER circule à 13h08 et le suivant est à 16h30. Ses mesures permettraient de sensibiliser et d'encourager les comportements "éco- responsables" et favoriseraient l'Ecomobilité".»	Dans le sens Poitiers<>Châtellerauld, le TER 863156 proposera au Service Annuel 2023 une arrivée à Châtellerauld à 8h16. Une arrivée plus tardive pourra être étudiée dans le cadre d'OPTIM TER pour le Service Annuel 2024, de même pour les circulations en heures creuses.
<b>Horaires</b>	<b>Réponses Région-SNCF</b>
« Les lycéens prenant la ligne 13 qui descendent à Libourne n'ont que 10 min pour se rendre à leur lycée (si pas de retard bien sûr) ce qui est matériellement impossible suivant le lycée où ils doivent se rendre. Il faudrait donc avancer l'heure d'arrivée à Libourne d'au moins 15 minutes ».	La problématique est bien identifiée et sera étudiée.
<b>Horaires</b>	<b>Réponses Région-SNCF</b>
« Bonjour, Voyageant quotidiennement de Poitiers à Châtellerauld, je suis étonné qu'il n'y ait aucun train le matin après 7h43 au départ de Poitiers. D'autant plus étonnant qu'il y a une offre plus fournie pour le retour vers Poitiers en fin de journée. Par exemple, un train Poitiers-Châtellerauld qui partirait vers 8h15 pourrait peut-être répondre à certains besoins et rendrait l'usage du train bien moins contraignant (ou plus souple) sur ce trajet VS. l'usage de la voiture. Merci ».  « Départ Poitiers et arrivée Châtellerauld ligne 11 Les mardi mercredi jeudi et vendredi il n'y a aucun ter (ni bus) entre 7h43 et 12h35. Il serait intéressant d'en rajouter au moins un afin de compléter l'offre ».	Votre demande coïncide avec d'autres. La Région sera particulièrement vigilante sur son traitement dans le cadre d'OPTIM'TER au Service Annuel 2024.
<b>Horaires</b>	<b>Réponses Région-SNCF</b>
« Je prends le Ter Chalais-Bordeaux la semaine aller-retour et je souhaiterais que le ter de 18:50 au départ de Bordeaux soit avancé à 18:30 afin d'arriver à Chalais à 19:30 et non plus à 20:00 ! Pour info le matin je prends le ter de 7: 13 ce qui fait une amplitude très importante avec un retour à 20h. En effet il ne m'est pas possible de quitter mon travail à 16:00 ou 16:30. Merci de votre compréhension ».	Ce TER a un départ tardif car l'offre disponible ne permet pas une couverture parfaite de la pointe du soir. Par ailleurs, il permet à un maximum de travailleurs de l'emprunter, notamment ceux finissant après 18h. Un renfort d'offre dans le cadre d'OPTIM TER devrait répondre à cette demande au Service Annuel 2024.
<b>Horaires</b>	<b>Réponses Région-SNCF</b>
« Alors que la RN10 est saturée par les poids lourds, aucun train ne permet d'arriver avant 8h à Bordeaux, ce qui nous oblige à prendre notre	Suite à une enquête auprès des voyageurs, l'arrivée du TER à Bordeaux vers 7h30 a été repositionnée à 8h10 depuis fin aout

voiture, si une station balnéaire comme Arcachon arrive à obtenir le cadencement, pourquoi pas Angoulême ? Cela existe sur d'autres régions (Chartres-Paris par exemple) Des salariés aux horaires atypiques (3x8) seraient intéressés par ce cadencement, le résultat serait intéressant, moins de circulation et de pollution sur la RN10 et moins d'accidents ».	2020. Cette adaptation répondait notamment à des sollicitations portées par Grand Angoulême et ses habitants. La nécessité d'un cadencement amélioré pour les arrivées à Bordeaux en pointe du matin requiert la création d'un volume d'offre supplémentaire. C'est la vocation du programme OPTIM TER pour le SA2024. Votre demande sera étudiée dans ce cadre.
<b>Horaires</b>	<b>Réponses Région-SNCF</b>
« Bonjour, Afin de privilégier la mobilité en train, je pense qu'il faudrait mettre en place un TER au départ de Bordeaux et Angoulême le soir entre 23h et minuit qui desservirait toutes les gares de la ligne 13 pour permettre aux gens d'aller passer une soirée à Bordeaux (restaurant, théâtre, match de foot ou rugby, dîner chez des amis etc ...) et pouvoir rentrer en train au lieu de prendre leur voiture. Ça se fait dans d'autre pays et c'est très pratique ! ».	L'opportunité sera étudiée, mais un renforcement progressif du niveau d'offre sur cette ligne commencerait vraisemblablement par une densification de l'offre en heure de pointe ou en heure creuse mais pas pour élargir l'amplitude horaire de la sorte.
<b>Horaires</b>	<b>Réponses Région-SNCF</b>
« Cela fait maintenant 3 ans que je sou mets cette idée qui est à chaque fois "en cours d'étude" Rappel : Constat : - beaucoup d'étudiants du Sud-Charente prennent leur voiture pour aller à Poitiers le vendredi / dimanche - existence d'une offre pour le retour entre sud-Charente et Poitiers le dimanche après-midi mais pas le vendredi soir Besoin : un TER Angoulême <> Coutras vers 19h40 permettant correspondance avec TGV 5454 ou bien prolongement du TER 863169 jusqu'à Coutras ».	Cette création d'offre sera étudiée dans le cadre d'OPTIM TER. Toutefois, le profil typique des flux (notamment des travailleurs) tend plutôt vers un départ anticipé le vendredi soir. Un horaire trop tardif comme 19h40 pourrait ne pas être retenu à ce motif.
<b>Horaires</b>	<b>Réponses Région-SNCF</b>
« Je suis usagère du TER entre Jaunay-Clan et Poitiers (arrêt Jaunay-Clan ou Futuroscope). La fréquence proposée n'est clairement pas suffisante aujourd'hui pour envisager plus de trajets en train. Cela serait pourtant très avantageux en termes de temps de trajet (10 mn en TER vs 20 mn en voiture) et de facilité d'accès (stationnement, etc). Il faudrait un train toute les demies-heures dans les 2 sens en journée, ainsi qu'une fréquence plus élevée en début et fin de journée (toutes les 10 mn) ».	L'offre entre Poitiers et Châtellerauld se renforce progressivement depuis le SA2021 (+ 1 aller/retour quotidien). Toutefois une telle fréquence n'est techniquement pas atteignable et financièrement non viable. Le cadencement visé est la demi-heure en pointe, et l'heure en heure creuse.
<b>Horaires</b>	<b>Réponses Région-SNCF</b>
« En ayant décalé le train à 9H il faudrait que celui du soir soit à 18h (et non 17h46) de Poitiers vers Châtellerauld pour compenser la perte des minutes du matin ! ».	Retarder le TER du soir à 18h n'est pas envisageable car il entrerait en conflit avec un TGV. Au-delà de 18h, il serait très proche du TER 863174 (18h45), ce qui ne serait pas satisfaisant en termes de cadencement de la pointe du soir.
<b>Horaires</b>	<b>Réponses Région-SNCF</b>

<p>« Actuellement le TER depuis Angoulême pour Poitiers avec une arrivée à 13H54 est remplacé par un car qui fait arriver après 15H. C'est très inconfortable. Pour tous les RDV professionnels du début d'après-midi, il n'y a plus d'alternative à la voiture. Ma proposition est de demander à fiabiliser et stabiliser ce trajet de mi-journée avec les arrêts en petite gares (moi c'est Anché Voulon) ».</p>	<p>Au Service Annuel 2023 ce TER est bien prévu au départ d'Angoulême à 12h31 pour une arrivée à 13h52 en gare de Poitiers. Arrêt à 13h27 en gare d'Anché Voulon.</p>
<p><b>Horaires</b></p> <p>« L'arrêt d'Epanvilliers concerne principalement les dessertes avec Poitiers. Serait-il possible :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de maintenir les 2 allers/retours LMMJV tels qu'ils circulent jusqu'à maintenant ?</li> <li>- de mettre en place un aller/retour Epanvilliers/Poitiers le samedi ET le dimanche ?</li> </ul> <p>La commune de Blanzay fait la promotion de cette alternative au transport routier. Il serait donc judicieux de permettre aux voyageurs de pouvoir partir et revenir du même endroit après avoir laissé leur véhicule sur le parking ».</p>	<p><b>Réponses Région-SNCF</b></p> <p>Ces arrêts supplémentaires seront étudiés dans le cadre d'OPTIM'TER pour le Service Annuel 2024.</p>
<p><b>Horaires</b></p> <p>« Avec le développement du RER Bordelais ; pourquoi ne pas envisager un système de navette entre Angoulême et Coutras ? Exemples : Avec 2 rames : 1 train par heure dans chaque sens en semaine Avec 1 rame : 1 train toutes les deux heures le week-end = pas sûr que ça coûte plus cher en matériel, fin des problèmes de correspondances avec TGV, fréquence largement améliorée, cohérence avec le projet de RER Bordelais sans délaissier les territoires du Sud-Charente ».</p>	<p><b>Réponses Région-SNCF</b></p> <p>Les flux voyageurs entre Angoulême et Coutras ne justifient pas la création de navette avec une telle fréquence. En effet, sur cette ligne, la majorité des déplacements portent sur les liaisons Angoulême vers Bordeaux (1/3 des flux), sur des déplacements périurbains à Libourne ou Bordeaux.</p>
<p><b>Horaires</b></p> <p>« Depuis le changement d'horaire de décembre 2021, il est impossible d'avoir la correspondance entre les lignes Angoulême/Poitiers et Poitiers/Tours à 7h36. Pouvez-vous ajuster les horaires ? ».</p>	<p><b>Réponses Région-SNCF</b></p> <p>Nous étudierons attentivement cette correspondance. Bien qu'en première analyse elle s'avère complexe car le TER de 7h36 est la seule option permettant une arrivée à Tours avant 9h, le retarder de 15 minutes impacterait fortement les usagers. Le TER de 6h31 pour Poitiers nécessiterait une avancée de minimum 15 minutes, ce qui aurait également un fort impact usagers étant donnée la fréquentation de ce TER.</p>
<p><b>Horaires</b></p> <p>« Bonjour, malheureusement le TER n'est pas très adapté sur les horaires des commerçants. Afin de pouvoir emprunter le ter plus souvent et éviter la voiture cela serait bien qu'il y est un TER</p>	<p><b>Réponses Région-SNCF</b></p> <p>Nous étudierons la faisabilité de votre demande.</p>



supplémentaire vers 20h à Châtelleraut pour Poitiers. Ou décaler le TER de 19H39 vers 19H50/20H afin que les commerçants qui quitte le travail à 19h30 puissent emprunter le train le soir ».	
<b>Horaires</b>	<b>Réponses Région-SNCF</b>
« Pour les petites villes comme Ruffec, l'avènement du TGV a entraîné la suppression des express et rapides ; faute de correspondances adaptées et malgré la LGV, imaginer un parcours Ruffec/Orléans ou Ruffec/Bayonne est un casse-tête qui fait préférer, à grand regret, la voiture. Faute d'un cadencement Tours/Bordeaux de l'axe dans sa totalité, pourrait-on bénéficier d'un TER quotidien par sens desservant les principales gares entre ces 2 agglomérations, sans diminution du nombre actuel de TER? ».	Un tel TER n'est pas envisageable. Une mission Tours – Bordeaux nécessiterait un temps de parcours trop long (même en desserte intermédiaire réduite). Ce qui se traduirait par l'impossibilité de proposer simultanément un horaire de départ et d'arrivée attractifs.
<b>Information voyageurs</b>	<b>Réponses Région-SNCF</b>
« Sur la ligne Poitiers-Tours et Tours-Poitiers, il faudrait améliorer l'annonce des différents arrêts. Souvent le système automatique vous annonce 3 fois par exemple "prochain arrêt, Chasseneuil" alors que le train est déjà à Dissay (trajet Poitiers-Tours). C'est quand même assez embêtant pour le monde notamment pour les personnes qui prennent cette ligne de manière occasionnelle ».	Merci pour votre vigilance, l'information sera relayée à SNCF. A titre informatif, les SIVE (Système Information Voyageur Embarqué) responsables des annonces automatisées nécessitent une mise à jour dans un technicentre pour régler le problème. Ce dernier est donc susceptible de perdurer encore quelques temps mais est en cours de traitement.
<b>Information voyageurs</b>	<b>Réponses Région-SNCF</b>
« En cas d'annulation du train de 7h43 au départ de Poitiers et à destination de Châtelleraut, il n'y a pas moyen d'effectuer ce trajet avant plusieurs heures (sauf à prendre une voiture). Or un train fait le même trajet en partant à 7h36 de Poitiers. Ne serait-il pas envisageable dans ce cas de faire partir le train de 7h36 avec quelques minutes de retard pour ne laisser personne sur le bord de la route, ou plutôt du quai ? Cela se fait parfois (par hasard ?) mais pas systématiquement. Merci ».	Cette solution est parfois employée dans le cadre de plan de transports adaptés. Quand l'annulation du TER est prévue en amont, retarder le 7h36 <> 7h55 pour assurer le plan de transport est une option. En revanche dans le cadre d'une annulation inopinée cela est impossible. SNCF tente de limiter ces dernières au maximum. En revanche retarder le 7h36 n'est pas envisageable car il faut garantir une arrivée avant 9h pour les travailleurs se rendant en gare de Tours.
<b>Intermodalités</b>	<b>Réponses Région-SNCF</b>
« Bonjour, cela serait intéressant pour les usagers de pouvoir emprunter le TGV sur des trajets TER. Notamment pour Poitiers Châtelleraut. Cela augmenterait le nombre de fréquence surtout en journée ou il n'y a pas de TER et le soir. Le tout en souscrivant une option (2e en plus sur l'abonnement) comme c'est le cas dans les hauts de France ou nous pouvons emprunter les TGV sur des trajets TER ».	La souscription de « Mon forfait annuel » auprès de TGV, notamment sur l'origine/destination Poitiers – Châtelleraut, permettant d'emprunter les TGV et les TER. Ce forfait engendre toutefois un surcoût important par rapport au Pass abonnés TER.
<b>Intermodalités</b>	<b>Réponses Région-SNCF</b>
« Il serait bien que les Ouigo en provenance de Paris pour Poitiers puissent connecter avec les trains de la ligne 12 ».	Les correspondances TGV en gare de Poitiers sont vigilées et mises en place lorsque les contraintes techniques le permettent.

<b>Tarifs</b>	<b>Réponses Région-SNCF</b>
« Il est moins cher pour un jeune de prendre deux billets Chalais-Coutras et Coutras-Bordeaux sur le même train que prendre un seul billet Chalais-Bordeaux. Il y a une différence d'un euro ce qui n'est pas rien sur plusieurs dizaines de billets par an. Pourquoi cette aberration tarifaire ? Les prix restent élevés pour ceux qui ne sont pas dans le RER Bordelais d'où ces aberrations et une différence de traitement ».	Bonjour, aucune constatation d'aberration n'a été établie. Très cordialement,
<b>Tarifs</b>	<b>Réponses Région-SNCF</b>
« Pourquoi l'abonnement annuel sur les lignes de TER de la région nécessite-t-il la présentation d'une carte au contrôleur ? Ne pourrait-il pas être dématérialisé sur l'application SNCF ? Merci ».	Les abonnements TER sont hébergés sur des cartes billettiques « Modalis ». Elles permettent d'héberger également des titres urbains comme ceux de Grand Poitiers.

## **2 : Questions usagers posées en comité de lignes**

<b>Questions usagers comité de lignes</b>	<b>Réponses Région-SNCF</b>
« Bonjour, serait-il possible de rajouter des trains desservant la commune des Ormes ? Dans le sens Poitiers-Tours, il n'y a pas d'arrêt le matin, cela commence à 13 h et dans le sens Tours-Poitiers, il y a un départ à Tours à 6 h 56 le matin et pas d'autres. Pourquoi pas d'arrêt aux Ormes ? Félicitations pour les travaux en gares, l'affichage léger est très bien fait ».	Compte tenu des circulations TER et TGV sur cet axe, les TER ne peuvent desservir tous les arrêts. Il convient de voir le nombre de personnes intéressées par l'arrêt aux Ormes.
<b>Questions usagers comité de lignes</b>	<b>Réponses Région-SNCF</b>
« Avec Optim'Ter, on avait compris service pour 2024. Mais les travaux sont pour 2024 et non mise en service en 2024.	OPTIM TER sera mis en service au Service Annuel 2024.
<b>Questions usagers comité de lignes</b>	<b>Réponses Région-SNCF</b>
« Bonjour, question sur les trains transversaux, diamétralisés. Pourquoi avoir fusionné les lignes 11 et 12 ? Cela nous oblige à attendre à Poitiers ».	Les trains diamétralisés ont été mis en place à la demande du Conseil Régional et des usagers pour faire Châtelleraut/Angoulême direct sans correspondance à Poitiers. Globalement, le temps d'attente à Poitiers est de 3 mn. 4 A/R quotidiens sont proposés en TER, sans rupture de correspondance entre Angoulême et Châtelleraut. Il y avait notamment une demande de desservir la zone d'activité du Futuroscope depuis le sud de Poitiers. Par ailleurs, des travaux en gare de Poitiers sont en cours pour le confort des usagers.



<p><b>Questions usagers comité de lignes</b></p>	<p><b>Réponses Région-SNCF</b></p>
<p>« Avant, le TGV faisait Poitiers-Bordeaux, pourquoi ne pas desservir au-delà de Poitiers, comme la desserte de Ruffec ? ».</p>	<p>La desserte régionale est la seule compétence qui nous est attribuée. Le sujet de la desserte TGV de Ruffec est clos pour la SNCF. Ouigo n'est pas non plus dans cette optique-là, Ouigo a une politique d'arrêt réduite, avec un coût de transport modeste. La desserte de Ruffec par Ouigo n'est pas dans le projet de la SNCF.</p>
<p><b>Questions usagers comité de lignes</b></p>	<p><b>Réponses Région-SNCF</b></p>
<p>« Responsable de la cohésion territoriale pour la communauté de communes du Civraisien en Poitou et usager. Il y a 15 jours on travaillait sur le schéma multimodal sur le bassin Vienne-Charentes. Nous devons faire face à des défis écologiques, sociaux, environnementaux et contextuels avec la hausse du prix de l'essence. N'est-ce pas le moment de remettre ces petites haltes d'Epanvilliers, d'Anché-Voulon ou d'Iteuil centre sur la ligne Châtelleraut/Angoulême sur une desserte à haute densité, telles que sur la ligne Châtelleraut-Angoulême, pour amener les gens sur le territoire et à utiliser le TER ? ».</p>	<p>En effet ces problématiques sont importantes. D'un point de vue intermodal, les travaux de modernisation de 2025 devraient favoriser l'usage du vélo. D'un point de vue de l'offre, les territoires seront concertés dans le cadre de la démarche OPTIM TER.</p>
<p><b>Questions usagers comité de lignes</b></p>	<p><b>Réponses Région-SNCF</b></p>
<p>« Par rapport à ces haltes, la Région va-t-elle réhabiliter ces espaces pour en faire des espaces de multimodalités ? La liaison en navette est assez chaotique, notamment pour les étudiants et pour les pendulaires».</p>	<p>Les modernisations des gares de Saint-Saviol et Epanvilliers seront étudiées pour 2024 avec réalisation des travaux en 2025.</p>
<p><b>Questions usagers comité de lignes</b></p>	<p><b>Réponses Région-SNCF</b></p>
<p>« Est-ce qu'il y a la possibilité d'instaurer des arrêts à la demande, pour les arrêts intermédiaires ? ».</p>	<p>L'arrêt à la demande sera expérimenté dans plusieurs points d'arrêt régionaux à partir de 2023. Selon les résultats de ces expérimentations, étendre le dispositif à d'autres gares et haltes sera envisagé. Toutefois en première analyse, sur une majorité des haltes des lignes de ce comité, la vitesse commerciale est trop importante pour l'envisager et pénaliserait le temps de parcours.</p>
<p><b>Questions usagers comité de lignes</b></p>	<p><b>Réponses Région-SNCF</b></p>
<p>« Concernant la liaison Ruffec-Paris Montparnasse. Peut-on avoir un départ le matin de Ruffec et un départ l'après-midi avec une correspondance acceptable à Poitiers ? Cela constituerait un palliatif à la rupture lorsque le TGV n'a plus desservi Ruffec. N'oublions pas que la gare de Ruffec a perdu 20 000 voyageurs annuels suite à la suppression du TGV en gare de Ruffec ».</p>	<p>Les pendulaires en gare d'Angoulême à destination de Poitiers ont grand besoin d'une desserte optimale. Il s'agit de trouver un équilibre. C'est le TER qui a connu la plus forte hausse de fréquentation. Le SA 2023 a privilégié les mouvements pendulaires à destination de Poitiers. Dans le cadre d'OPTIM TER pour le service annuel 2024, une attention particulière a été demandée sur la desserte de Ruffec.</p>
<p><b>Questions usagers comité de lignes</b></p>	<p><b>Réponses Région-SNCF</b></p>

<p>« Question concernant la desserte Bordeaux-Angoulême. Regardons 2024 avec Optim'Ter. Nous avons deux départs de Bordeaux, le soir deux retours 16 h 50 et 18 h 50 et rien autour de 17 h 30, heure demandée. Ne pourrait-on pas réfléchir à recréer des liaisons Angoulême/Coutras en correspondance à Coutras sur Bordeaux ? Imaginer un concept de train de Périgueux ou d'Angoulême, diviser à Coutras afin d'économiser les sillons et les coûts, et passer de cinq A/R à sept A/R ? C'est une véritable demande des usagers ».</p> <p>« Question d'ordre technique : il y a quelques années, il était question de la création d'un arrêt à La Couronne. En 2024, peut-on garder la même heure avec un arrêt à La Couronne ? ».</p>	<p>L'arrêt à La Couronne sera systématisé au SA 2024, sans impact majeur sur le temps de parcours et les horaires.</p> <p>La gestion du nœud ferroviaire de Coutras et son optimisation sont traitées dans le cadre d'OPTIM TER.</p>
<p><b>Questions usagers comité de lignes</b></p>	<p><b>Réponses Région-SNCF</b></p>
<p>« Bonsoir. En tant qu'utilisateur j'ai rencontré un problème au niveau tarifaire. Je prends le train Jaunay-Clan/Angoulême. Or, le billet Poitiers-Angoulême est à 10 euros le trajet. Le souci est que lorsqu'on prend un billet Jaunay-Clan/Angoulême on paie plein tarif, soit 22,70 euros. Si je fais Jaunay-Clan/Poitiers le billet est à 3,10 euros + un billet Poitiers-Angoulême, cela porte le coût à 13,10. C'est assez incompréhensible.</p>	<p>Aucune constatation d'aberration n'a été établie. Les vérifications ont été faites quelle que soit la réduction applicable, le tarif régional est systématiquement plus faible sur un trajet de bout en bout.</p>

### **3 : Questions usagers non répondues lors du comité de lignes**

<p><b>Questions usagers comité de ligne</b></p>	<p><b>Réponses Région-SNCF</b></p>
<p>« La possibilité de garer son vélo nous concerne beaucoup ; Des solutions sont donc prévues pour 2023 ? merci ».</p>	<p>Sans précision de point d'arrêt, il n'est pas possible de répondre précisément à la demande. Toutefois la quasi-totalité des points d'arrêt de la ligne 11 et 12 seront modernisés d'ici 2025 (à l'exception de Dangé). Sur la ligne 13, Chalais sera modernisée en 2023, et La Couronne équipée pour l'accueil des vélos dans le cadre du pôle d'échanges.</p>
<p><b>Questions usagers comité de ligne</b></p>	<p><b>Réponses Région-SNCF</b></p>
<p>« Bonjour ; Quand aura-t-on des TER grande vitesse par la LGV ? La liaison Bordeaux-Angoulême s'est nettement dégradée depuis 2017. La Région a contribué fortement au financement de la LGV, il serait légitime de s'en servir pour un service TER GV ».</p>	<p>Notre matériel roulant ne remplit pas les critères techniques permettant une circulation sur un axe GV (signalisation à bord non adaptée, vitesse commerciale inférieure à 200km/h). Sans compter la suppression de tous les points d'arrêt entre Angoulême et Bordeaux qui ne correspond pas à la politique de desserte tenue par la Région.</p>

<b>Questions usagers comité de ligne</b>	<b>Réponses Région-SNCF</b>
« Est-ce que la SNCF fournit des statistiques précises sur les voyageurs ? Des données ouvertes, notamment ».	La base open data de la SNCF propose la fréquentation par point d'arrêt notamment : <a href="#">Fréquentation en gares — SNCF Open Data</a>
<b>Questions usagers comité de ligne</b>	<b>Réponses Région-SNCF</b>
« Il faudrait également mettre en place une signalétique permettant d'identifier et d'accéder à ces arrêts à partir des axes routiers. L'arrêt d'Epanvilliers n'est absolument pas identifié ».	Les aménagements des axes routiers ne relèvent pas des compétences régionales. Les axes de desserte locale doivent être aménagés par l'intercommunalité, et les routes départementales D7 et D28 par le Département de la Vienne.



## COMPTE-RENDU

**PRINTEMPS 2022**  
**15 CONCERTATIONS**  
pour améliorer  
la qualité  
des services TER

**votre avis**  
**COMPTE**

Retrouvez l'ensemble des actualités concernant les lignes 11, 12 et 13 dans les volets 1 et 2 du compte-rendu.